

Trimestriel - été 2014

## Edito

### La transparence des données sur l'eau du petit cycle, un enjeu majeur pour l'Onema

Le modèle français de l'eau est régulièrement mis en question. Fin 2012, le Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) a commandé une évaluation de la politique de l'eau dont les conclusions ont nourri la conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013.

Celle-ci a appelé à « Garantir la transparence de la politique de l'eau pour le consommateur », en renforçant l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement. Elle a aussi appelé à « améliorer l'efficacité de la politique de l'eau », en optimisant les moyens et les coûts des services, en rationalisant leur organisation. Piloté par l'État et mis en place par l'Onema avec l'appui des directions départementales des territoires (DDT) et des directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), en coordination avec les agences de l'eau, l'observatoire sert ces deux objectifs de transparence et d'efficacité.

Avec cinq années d'existence, l'observatoire ambitionne de faciliter l'accès aux données pour les usagers, au travers d'un site web qui sera profondément rénové en 2015. Il poursuit également la publication de rapports nationaux, après une 1<sup>ère</sup> édition publiée pour le forum mondial de l'eau de Marseille en 2012, avec un rapport approfondi sur l'exercice 2010 dont il vous rend compte dans ce numéro de la lettre de l'Onema, et un rapport plus succinct sur l'exercice 2011 qui vient d'être publié.

Si l'observatoire n'a pas les prérogatives d'un « régulateur national » au sens où l'entendent des pays tels que l'Angleterre, l'Italie ou le Portugal, sa mise en lumière du paysage français du petit cycle de l'eau doit permettre à la politique de l'eau de notre pays de disposer d'une connaissance aux échelles nationale, de bassin et locale sur laquelle elle pourra fonder ses inflexions.

**ERIC BRÉJOUX,**  
Directeur de projet de l'observatoire  
des services d'eau et d'assainissement

## Sommaire

- p1 ) 3 questions à Olivier Thibault, directeur de l'agence de l'eau Artois-Picardie
- p2 ) Second rapport national de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement
- p2 ) Données sur l'eau : l'Onema organise son premier hackathon
- p3 ) L'Onema cofinance 13 projets pour lutter contre les micropolluants présents dans les eaux urbaines
- p3 ) L'Ocsan à Saint-Malo, une réunion essentielle pour la sauvegarde du saumon
- p4 ) Brèves

## 3 questions à

**Olivier Thibault,** directeur de l'agence de l'eau Artois-Picardie



© E. Legrand

**L'Agence de l'eau Artois-Picardie est mobilisée sur le projet de l'observatoire national de l'eau et des milieux aquatiques aux côtés de l'Onema. Pouvez-vous nous expliquer le sens de cette nouvelle gouvernance ?**

En juillet 2013, l'Agence de l'eau Artois-Picardie a été nommée pour piloter aux côtés de l'Onema l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement. Depuis maintenant plus d'un an, chaque projet prioritaire du système d'information sur l'eau (SIE) est copiloté par l'Onema et une agence de l'eau. Cette nouvelle gouvernance, qui résulte d'une volonté nationale, a pour objectif de faciliter l'accès aux données sur l'eau et les milieux aquatiques. Il faut donc s'assurer que les données produites répondent aux besoins d'utilisation des usagers quels qu'ils soient (citoyens, journalistes, acteurs de l'eau, bureau d'études...) et soient accessibles simplement. Pour l'observatoire, nous nous rendons compte que le site web d'accès aux données sur le prix et les performances des services est encore trop éloigné des préoccupations des usagers. Alimenté grâce aux indicateurs des RPQS\*, et commune par commune, le site de l'observatoire ne permet pas aujourd'hui de trouver facilement des chiffres clés comme le prix moyen de l'eau au niveau national, le taux de fuite ou bien encore la part de l'eau dans la facture des ménages. Un des chantiers est donc de simplifier et consolider l'information pour la rendre accessible en repensant totalement le site internet.

**Vous réalisez sur votre bassin une enquête annuelle sur le prix de l'eau. Quel est son lien aujourd'hui avec l'observatoire ?**

Notre agence de l'eau réalise, en effet, depuis longtemps, sur son bassin une enquête quasi exhaustive auprès des collectivités locales sur le prix de l'eau, eau potable et assainissement, via un questionnaire à nous renvoyer. Le taux de réponse couvre plus de 90 % de la population. C'est simple et efficace mais il manque les facteurs explicatifs du prix de l'eau : la qualité de l'eau, le rendement ou le taux de fuite dans les réseaux, la qualité du service, etc. Nous avons donc proposé à l'Onema que notre enquête alimente la base de données de l'observatoire afin que celui-ci dispose

rapidement de données plus récentes et plus simples. De son côté, l'observatoire dispose des données de performances issues des RPQS et saisies par ces mêmes collectivités dans la base de l'observatoire. Pour cette année test, nos collectivités locales doivent se connecter sur le site de l'observatoire pour remplir leurs données sur leur prix de l'eau et non plus nous renvoyer le questionnaire. Notre enquête a été lancée en juin 2014. Actuellement, nous avons un taux de retour qui représente 20 % de la population.

**Quels sont les perspectives d'amélioration pour l'observatoire ?**

L'observatoire doit s'inscrire dans une démarche de progrès. La base de données fonctionne mais l'accès à une information vulgarisée à partir des données disponibles, par exemple en mettant en avant de grands chiffres clés, des synthèses, etc., reste à améliorer. La refonte en cours du site web doit apporter une réponse à une difficulté qui avait été notée lors de la conférence environnementale en 2013 pour l'ensemble du SIE : celle pour le citoyen d'accéder à des données facilement compréhensibles. C'est un enjeu majeur pour que ce même citoyen ait confiance dans les données disponibles. Le second axe d'amélioration est de continuer d'acquérir de la donnée. Une première piste à explorer est d'avoir deux niveaux de mise à jour des données : un premier niveau de mise à jour rapide, annuelle, de données simples comme le prix de l'eau sur le modèle de notre enquête, un second niveau de mise à jour, selon une fréquence à déterminer, pour les indicateurs de performances qui évoluent peu comme le taux de renouvellement des réseaux, les investissements réalisés, etc. L'observatoire est un projet partenarial entre l'Onema, les agences de l'eau, les directions départementales des territoires et de la mer, les élus et les exploitants. Une autre piste pour acquérir de la donnée rapidement est d'élaborer des outils qui permettent, par exemple, de saisir en masses des données issus d'un exploitant qui gère plusieurs communes ou EPCI.

# Second rapport national de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement

L'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement, piloté par l'Onema, publie, sur la base des données 2010, son second rapport sur l'organisation et la performance des services existant en France. Il passe au crible de nombreux aspects du petit cycle de l'eau tels que le prix de l'eau, la consommation et les fuites d'eau dans les réseaux, le nombre et le type de services d'eau potable et d'assainissement. Il précise, pour la première fois, la part du budget des ménages consacrée à l'eau (1,23%) ou bien encore remet à jour d'anciennes évaluations telles que le linéaire français de réseaux d'eau potable (1 050 000 km) et d'assainissement collectif (370 000 km).

L'observatoire offre un accès national en ligne aux données publiques sur l'organisation, la gestion et la performance des services. Ces éléments permettent d'évaluer la qualité économique, technique, sociale et environnementale des services sur une base objective, reconnue et partagée par tous les acteurs du secteur de l'eau.

Les dernières analyses de données publiées dans le second rapport de l'observatoire donnent un éclairage complet sur l'organisation et la performance des services publics d'eau et d'assainissement, pour l'année 2010.

## Un prix moyen de l'eau de 3,66 €/m<sup>3</sup>

Le prix global moyen de l'eau et de l'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 s'élève, à 3,66 €/m<sup>3</sup> pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> d'eau. Un prix qui demeure, comparé aux autres pays européens, moins cher qu'en Allemagne, au Danemark, aux Pays Bas ou encore au Royaume-Uni<sup>2</sup>. Seule l'Espagne et l'Italie affichent des prix plus bas que la France. Le prix global de l'eau, qui comprend le prix pour l'eau potable et celui pour l'assainissement collectif, présente une forte variabilité territoriale. Il est plus élevé au nord d'une diagonale allant du nord-est au sud-ouest. Les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(3,19 €/m<sup>3</sup>) et Bretagne (4,51 €/m<sup>3</sup>) ainsi que les départements de l'Isère (2,84 €/m<sup>3</sup>) et de l'Aisne (5,03 €/m<sup>3</sup>) présentent les valeurs extrêmes observées au sein des régions et des départements. De très nombreux facteurs de contexte – provenance des eaux, dispersion de l'habitat, pression touristique... – contribuent à expliquer ces écarts de prix.

La part du revenu des ménages consacrée au poste de dépense « eau et assainissement », calculée sur un volume de 120 m<sup>3</sup>/an, est de 1,23%. En comparaison, la dépense énergétique des ménages français pour leur habitation est de l'ordre de 5%.

## 1 milliard de m<sup>3</sup> de fuites d'eau par an dans les réseaux d'eau potable

Depuis le Grenelle de l'environnement, les pertes d'eau par fuite sur les réseaux d'eau potable sont désormais placées sous haute surveillance. En effet, les fuites dans les réseaux d'eau potable de France s'élèvent à près d'un milliard de m<sup>3</sup> par an, soit 20% du volume d'eau traitée et mis en distribution, sachant que 5 à 10% de pertes constituent, à l'échelle d'un réseau, un minimum incompressible. On évalue à un quart le nombre de services devant améliorer leur rendement de réseau pour être conforme à la nouvelle réglementation en vigueur.

## Une eau potable de très bonne qualité

Les taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques sont respectivement de 99,5% et de 98,9% pour l'année 2010. Ils confirment l'excellente qualité de l'eau potable française (dans les limites des exigences de la réglementation actuelle). La qualité de l'eau est d'autant meilleure que le service est de taille importante.

## Un paysage français morcelé

Les collectivités chargées de l'eau et de l'assainissement sont très nombreuses : au 31 décembre 2010, 24 033 autorités organisatrices assurent la gestion de 34 846 services d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

En eau potable comme en assainissement collectif, les services de moins de 1 000 habitants représentent environ deux tiers des services français. Ceux de plus de 3 500 habitants représentent 15 à 20% d'entre eux.

Retrouvez la synthèse et le rapport complet sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

● CONTACT : [eric.brejoux@onema.fr](mailto:eric.brejoux@onema.fr)



## Données sur l'eau : l'Onema organise son premier hackathon

A l'instar des pratiques qui se développent aujourd'hui dans le monde des nouvelles techniques de l'information et de la communication, entre création et innovation, l'Onema a organisé le 16 juin dernier le premier « hackathon » relatif aux données sur l'eau. Objectifs : imaginer, développer de nouvelles modalités techniques d'accès aux données sur l'eau et concevoir des utilisations originales de l'ensemble de ces données. Cet atelier organisé avec Etalab, service du Premier ministre chargé de l'ouverture des données publiques et du développement de la plateforme française opendata, a levé des problèmes concrets et ouvert des pistes de réflexion.

L'Hackathon, kesako ? Ce mot est une fusion entre hack et marathon. Il correspond à un événement où des personnes, principalement des développeurs informatiques, se réunissent pour faire de la programmation informatique collaborative sur plusieurs jours. Leur objectif : résoudre un projet commun le plus vite possible.

Le premier événement du genre organisé par l'Onema avait pour objectif de pouvoir juger en pratique l'accessibilité et le partage des données ouvertes sur l'eau pour les professionnels du secteur. Cet hackathon s'inscrit dans le plan d'action pour l'accès aux données sur l'eau adopté par le Comité national de l'eau en décembre 2013, en réponse au rapport remis lors de la conférence environnementale pointant le manque de lisibilité et d'accès au public de ces données.

Recrutés par mail ou par tweet, les 35 participants volontaires ont planché près de 9 heures sur le sujet. Parmi eux, des journalistes, des ingénieurs de bureaux d'études, des web-entrepreneurs, des chercheurs, des gestionnaires de réseaux mais aussi des représentants de l'Onema, des ministères de l'Écologie et de la Santé, de l'Office

international de l'eau, du BRGM. La journée s'est organisée autour de trois chantiers : le croisement des données sur l'eau, y compris les informations ne provenant pas du système d'information sur l'eau (SIE) ; les modalités de diffusion de ces données pour en faciliter leur réutilisation ; et leur représentation graphique, encore nommée data visualisation.

Si le temps a manqué, cette première expérience permet déjà de tirer plusieurs conclusions. La plupart des données gérées par le SIE sont accessibles librement sur Internet, sous licence ouverte. Seules les données sur les débits des cours d'eau, accessibles sous réserve d'un login et d'un mot de passe, et les données de vente sur les pesticides (accès limité pour cause de secret fiscal), font exception. Leur récupération sous forme réutilisable reste cependant longue et difficile. En effet, les interfaces d'accès aux données sur les sites professionnels proposent de nombreux critères de sélection, certainement adaptés à des professionnels du domaine, mais rendant la récupération des données très laborieuse, voire souvent infaisable par un acteur extérieur au domaine. Enfin, les formats



de données proposées par le SIE sont le plus souvent orientés vers les relations entre les machines plutôt que vers les réutilisateurs professionnels. Quant aux autres sources de données, elles sont en général moins librement accessibles, excepté celles provenant du site européen Eionet sur la baignade et l'eau potable. Autre point noir pour les données en dehors du SIE, certaines ne sont pas réutilisables car elles ne possèdent pas de données pivots permettant leur mise en relation avec d'autres données (code Insee des communes, coordonnées).

À l'Onema, un travail sur la définition de formats des données adaptés aux réutilisateurs, en plus de ceux existants, est déjà engagé. Le SIE compte déjà sur le prochain hackathon en 2015 pour continuer dans ce sens et aussi pouvoir explorer d'autres problématiques pour toujours améliorer l'accessibilité aux données du SIE.

● CONTACT : [laurent.coudercy@onema.fr](mailto:laurent.coudercy@onema.fr)

1 : L'ensemble des données exploitées pour ces résultats sont des données des rapports des maires 2010. Pour l'eau potable, elles représentent 76% de la population desservie et pour l'assainissement collectif 63% de la population desservie, soit un peu plus que pour le précédent rapport élaboré pour les données 2009.

2 : Source : 9<sup>e</sup> édition de l'enquête réalisée par le cabinet NUS Consulting sur le prix des services de l'eau en Europe entre 2011 et 2013 pour la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau.

# L'Onema cofinance 13 projets pour lutter contre les micropolluants présents dans les eaux urbaines

La réduction des micropolluants présents dans l'eau représente aujourd'hui un enjeu majeur pour la qualité des milieux aquatiques et la santé publique. A l'issue d'un appel à projets, l'Onema et les agences de l'eau vont financer, à hauteur de 10 millions d'euros, 13 projets d'envergure qui vont tester en conditions réelles sur le terrain des solutions innovantes pour réduire, voire éliminer, les micropolluants dans l'eau et les milieux aquatiques. Ces projets mobilisent sur 5 ans des collectivités locales, des bureaux d'études, des laboratoires, des entreprises et des artisans.

Qu'il s'agisse de résidus de médicaments et de cosmétiques d'origine domestique rejetés dans les eaux usées, des produits utilisés dans les hôpitaux pour soigner et désinfecter, des composés polluants issus des revêtements urbains (voiries, routes, toits...) drainés par les eaux de pluie... tous ces polluants rejoignent les réseaux d'assainissement urbains puis les milieux aquatiques. Ces molécules, présentes à des concentrations minimales, sont susceptibles d'avoir

des effets sur les écosystèmes et sur la santé humaine. Pour mieux connaître ces contaminants et réduire leur impact sur les milieux et les ressources aquatiques, l'Onema, les agences de l'eau et le ministère en charge de l'écologie, en partenariat avec le ministère de la Santé, ont lancé en juin 2013, un appel à projets « Innovation et changements de pratiques : micropolluants des eaux urbaines ». Cet appel s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre les micropolluants.

hospitaliers, la gestion intégrée des micropolluants dans les réseaux collectifs d'assainissement, et la gestion de la pollution drainée par temps de pluie. L'objectif à terme est bien de démultiplier ces solutions sur d'autres territoires.

Pour en savoir plus sur les projets retenus : <http://www.onema.fr/LUTTE-CONTRE-LES-MICROPOLLUANTS>

● CONTACT : pierre-francois.staub@onema.fr



© Michel Bismard - Onema

Les 13 projets retenus ont été rendus publics par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le 23 juillet dernier. Ils mobilisent sur 5 ans (2014 – 2018) des collectivités locales et leurs partenaires locaux privés et des laboratoires. Ils portent sur des initiatives innovantes allant des changements de pratiques des usagers et des professionnels jusqu'à la réalisation de nouvelles solutions techniques, telles que le développement des aménagements urbains pour la gestion des eaux pluviales ou des méthodes de diagnostic des pollutions. L'aspect coût / efficacité y est pris en compte.

Ces 13 projets se regroupent en quatre grandes thématiques : la lutte contre les résidus de médicaments et de cosmétiques d'origine domestique, la lutte contre les contaminants des rejets

## Les 13 projets retenus

- SMS** : séparer les urines à la source et traiter les micropolluants des eaux usées (Haute Garonne)
- Cosmet'eau** : changer les pratiques relatives à l'utilisation de produits de soins corporels (Ile de France-Paris)
- Seneur** : lutter contre les résidus de produits pharmaceutiques (Martinique)
- Biotech** : lutter contre les produits biocides dans les rejets des eaux usées (Poitiers)
- Sipibel-Rilact** : lutter contre les pollutions liées aux médicaments, aux produits détergents et désinfectants (Haute Savoie)
- Rempar Siba** : lutter contre les micropolluants issus des eaux pluviales et des hôpitaux sur le bassin d'Arcachon (Arcachon)
- Lumieau** : mieux maîtriser les flux de pollutions pour préserver la ressource (communauté urbaine de Strasbourg)
- Micropolis** : outils innovants pour caractériser les risques de contamination des milieux aquatiques par les micropolluants (Alpes-Maritimes)
- Regard** : démarche globale et intégrée de lutte contre les micropolluants (Bordeaux)
- Micro-Reuse** : réduire l'apport de micropolluants en vue de la réutilisation des eaux en sortie de station d'épuration (La Réunion)

# L'Ocsan à Saint-Malo, une réunion essentielle pour la sauvegarde du saumon

Début juin, l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (Ocsan) s'est réunie à Saint-Malo pour sa 31<sup>e</sup> assemblée générale afin de faire le point sur la situation préoccupante du saumon atlantique. Une réunion organisée par l'Onema, mandaté par le ministère chargé de l'écologie.

Malgré d'importantes réductions des captures de pêche, la population de saumons en Atlantique Nord est passée de 10 millions dans les années 70 à seulement 3,6 millions aujourd'hui. En France, cette espèce migratrice est toujours présente sur une cinquantaine de cours d'eau, mais le nombre d'individus reste bas, voire insuffisant pour maintenir les stocks comme, par exemple, sur le bassin de la Loire. Afin d'échanger sur les recherches en cours et les actions menées pour préserver le saumon, scientifiques et gestionnaires des états membres de l'Ocsan étaient présents pour leur 31<sup>e</sup> assemblée générale à Saint-Malo du 3 au 6 juin 2014. Une des premières mesures adoptées a été le lancement d'un projet international de suivi des chemins migratoires de ces poissons pour comprendre notamment les facteurs influençant leur mortalité en mer.

## Améliorer et préserver la continuité écologique

Cette 31<sup>e</sup> assemblée générale a en outre été l'occasion de présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions liées à la gestion des pêches, à la restauration de l'habitat et à l'aquaculture. Chaque état membre développe actuellement un plan quinquennal (2013-2018), déclinant un certain nombre de mesures à prendre pour respecter les recommandations de l'organisation. L'Onema, qui pilote le plan français, a ainsi « montré les efforts réalisés par l'Hexagone

pour améliorer la continuité écologique, en s'appuyant notamment sur la directive cadre sur l'eau, mais également sur le processus de renouvellement des concessions hydrauliques et le plan de Gestion Anguille », précise Bénédicte Valadou, chargée de mission « plan de gestion des poissons migrateurs » à l'Onema.

Pour illustrer ces efforts, un film coproduit par l'Onema, EDF et l'Agence de l'eau Seine-Normandie a été diffusé, mettant en avant deux projets exemplaires de restauration de la continuité écologique : l'aménagement du barrage de Poutès sur l'Allier (Haute-Loire) et l'arasement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-boit sur la Sélune (Manche). Les congressistes ont également pu se rendre dans la Baie du Mont Saint-Michel ainsi que dans la vallée de la Sélune où ces travaux de démantèlement renatureront une vingtaine de kilomètres de rivière.

## Mieux définir la limite de conservation des saumons

Une séance spéciale portait sur la thématique des pêcheries sur les stocks mixtes, c'est-à-dire comprenant des populations distinctes d'au moins deux cours d'eau. Dans ce cadre, l'Ocsan a rappelé l'importance d'une bonne gestion de ces pêcheries sur les stocks mixtes. En effet, certains poissons capturés, peuvent provenir d'une rivière où la population est en dessous

des limites de conservation, limite qui définit le seuil de renouvellement d'une population. Enfin, l'organisation intergouvernementale a souhaité qu'un travail sur cette limite de conservation soit entrepris. Le Conseil international pour l'exploration des mers (CIEM) avait donné une formule, mais trop peu de pays l'ont suivie. « En prenant en compte la proposition du CIEM, et en mettant en place un groupe de travail ad-hoc, l'Ocsan souhaite harmoniser les méthodes de calcul de ces limites de conservation, ce qui permettra de faire de vraies comparaisons des différentes populations », souligne Bénédicte Valadou.

● CONTACT : benedicte.valadou@onema.fr



© Marie-Laure Moyné - Onema

# Brèves

## ● Sauvegarde des milieux humides : un nouveau plan national d'actions



© Céline Piquier - Onema

Le 15 juin 2014, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en visite dans le Marais Poitevin, a lancé le troisième plan national d'actions pour la sauvegarde des milieux humides. Ce nouveau plan quinquennal (2014-2018) poursuit quatre objectifs qui s'articulent autour de 52 actions :

- renforcer la prise en compte des milieux humides dans l'aménagement urbain, dans la prévention des inondations et dans la lutte contre le changement climatique ;
- mettre en place une véritable stratégie de préservation et de reconquête de leurs fonctions que ce soit en métropole ou en outre-mer en associant l'ensemble des acteurs mobilisés ;
- développer une carte de référence à l'échelle nationale pour disposer rapidement d'une vision globale de la situation de ces milieux ;
- développer la connaissance et de la formation à la gestion de ces milieux.

L'Onema participe à une quinzaine de ces actions.

Pour en savoir plus : [www.onema.fr/3e-plan-national-d-actions-pour-la-sauvegarde-des-milieux-humides](http://www.onema.fr/3e-plan-national-d-actions-pour-la-sauvegarde-des-milieux-humides)

## ● Découvrez le portail 75 000 obstacles sur les cours d'eau aujourd'hui répertoriés

Une nouvelle version du Référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) est désormais en ligne. Le ROE inventorie l'ensemble des ouvrages présents sur les cours d'eau du territoire national, en leur associant des informations essentielles et communes à tous les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire telles que leur code national unique, leur positionnement, leur typologie, ou encore leurs dispositifs annexes (éléments mobiles, dispositifs de franchissement piscicole). Fruit du travail collaboratif mené par l'Onema et ses partenaires, le ROE recense aujourd'hui plus de 75 000 obstacles validés en métropole (76 292) et outre-mer (382 ouvrages pour la Martinique, 133 ouvrages pour la Réunion, autres DOMs en cours de recensement)

Ces données sont téléchargeables à l'adresse suivante : [http://www.eaufrance.fr/docs/ROE/donnee\\_roe.zip](http://www.eaufrance.fr/docs/ROE/donnee_roe.zip)

Retrouvez la visualisation cartographique, associée à une consultation directe des données :

**pour la métropole :** [http://carmen.carmencarto.fr/66/ka\\_roe\\_current\\_metropole.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/ka_roe_current_metropole.map)

**pour la Martinique :** [http://carmen.carmencarto.fr/66/ka\\_roe\\_current\\_martinique.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/ka_roe_current_martinique.map)

**pour la Réunion :** [http://carmen.carmencarto.fr/66/ka\\_roe\\_current\\_reunion.map](http://carmen.carmencarto.fr/66/ka_roe_current_reunion.map)

Contact : [karl.kreutzenberger@onema.fr](mailto:karl.kreutzenberger@onema.fr)

## ● Une consultation publique sur l'eau potable dans l'union européenne

Du 15 juin au 15 septembre, la Commission européenne lance une consultation publique sur la directive 98/83/CE relative à l'eau potable, afin d'améliorer l'accès à une eau potable de qualité dans l'Union européenne. L'objectif ? Connaître la perception des citoyens européens sur la qualité de l'eau potable qui leur est distribuée et leurs attentes pour l'améliorer. Les résultats permettront de déterminer s'il est nécessaire de modifier la directive 98/83/CE relative à l'eau potable.

Pour en savoir plus : [www.onema.fr/Consultation-publique-sur-l-eau](http://www.onema.fr/Consultation-publique-sur-l-eau)

## ● Un groupe d'enfants hospitalisés découvre la pêche électrique



© DR - Onema

Le 5 juin dernier sur la rivière Ouche, en Côte d'Or, un groupe d'une vingtaine d'enfants malades de l'hôpital Robert Debré a découvert la pêche électrique, méthode de capture scientifique la plus utilisée en France et en Europe pour réaliser des études sur les peuplements de poissons. Cette opération, réalisée dans le cadre de l'opération nationale «les chercheurs du CNRS font rêver les enfants malades» est le résultat d'un partenariat entre l'association Robert Debré, les chercheurs du CNRS et la délégation Bourgogne Franche-Comté de l'Onema. Sur le terrain, les enfants ont observé la phase d'échantillonnage à l'électricité, puis avec les conseils des agents de l'Onema du service départemental de la Côte d'Or, ils ont eux-mêmes réalisé la phase de biométrie : détermination, pesée et mesure des poissons. Les enfants ont pu apprendre à reconnaître quelques-unes des 17 espèces qu'abrite l'Ouche. L'un des meilleurs moments restera celui où ils ont pu eux-mêmes relâcher les poissons dans leur milieu naturel.

Contact : [julien.bouchard@onema.fr](mailto:julien.bouchard@onema.fr)

# Agenda

● 21 octobre 2014 – Paris

● Le ministère de l'écologie, les agences de l'eau et l'Onema organisent le 21 octobre 2014 un colloque sur les 50 ans de la loi sur l'eau à la Maison de la chimie à Paris.

# Vidéos

## ● Méli Mélo, Une série web humoristique sur l'eau

Des scientifiques, des comédiens de la série à succès Kaamelott et des professionnels de l'eau s'associent pour lutter contre les idées reçues et promouvoir les bonnes pratiques pour la gestion durable de l'eau. Résultat : «Méli mélo Démêlons les fils de l'eau», une web-série et un site internet qui traitent avec humour et sérieux des grandes questions sur l'eau. «L'eau est-elle trop chère ?», «Les médicaments dans l'eau sont-ils dangereux ?», «Le tout à l'égout est-il une bonne solution ?», ou encore «Va-t-on manquer d'eau en France ?»... L'Onema soutient avec d'autres partenaires institutionnels ce projet porté par Bernard Chocat (INSA de Lyon), le Groupe de recherche Rhône Alpes sur les infrastructures et l'eau (Graie) et Média Pro.

Les 4 premiers épisodes de la série : «Au prix que ça coûte», «Sors de ton lit», «Vive l'herbe libre» et «Allais, allez»

Pour en savoir plus : [www.eaumelimo.org](http://www.eaumelimo.org)

## ● Barrages de Vezins et de Poutès : deux projets exemplaires de restauration de la continuité écologique

EDF, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Onema ont produit un film pour témoigner de deux opérations phares pour le rétablissement de la continuité écologique, à savoir l'arasement du barrage de Vezins sur la Sélune dans le département de la Manche et une solution innovante pour le barrage de Poutès sur l'Allier. Ce film a été projeté à l'occasion de la réunion annuelle de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord organisée avec l'appui de l'Onema à Saint-Malo du 3 au 6 juin dernier.

Il est disponible en ligne sur <http://vimeo.com/97519786>

# Publications

Retrouvez les publications sur notre site [onema.fr](http://onema.fr), rubrique «Publications»

## Comment développer un projet ambitieux de restauration de cours d'eau?

*Retours d'expériences en Europe, un point de vue des sciences humaines et sociales*

Collection *Comprendre pour agir*

Au-delà des aspects techniques, la restauration hydromorphologique est aussi une opération économique, sociale, culturelle et politique qui concerne un territoire souvent plus étendu que l'espace des transformations du cours d'eau. Ce document livre des repères, des outils et des enseignements stratégiques pour intéresser et persuader les différentes parties prenantes de l'opportunité de restaurer «leur» cours d'eau et pour élaborer et conduire des projets de restauration favorables au bon état.

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/Cerceau.pdf>

## Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau

Collection *Comprendre pour agir*

Cet ouvrage entend aider les ingénieurs et techniciens de l'eau à considérer la part éthique, politique, stratégique, etc. que comportent leurs métiers. Il s'agit également de leur fournir des repères pour s'orienter dans les différents courants théoriques et corpus méthodologiques susceptibles d'éclairer leurs métiers et pratiques.

Pour en savoir plus : [http://www.onema.fr/IMG/pdf/DIM\\_SO.pdf](http://www.onema.fr/IMG/pdf/DIM_SO.pdf)

## Evaluer le franchissement des obstacles par les poissons

Collection *Comprendre pour agir*

L'Onema a coordonné et permis l'élaboration d'une méthode nationale standardisée d'évaluation de la franchissabilité à la montaison, pour les poissons, des ouvrages transversaux sur cours d'eau : la méthode de recueil et d'analyse des informations sur la continuité



écologique (ICE). L'Onema propose aujourd'hui, à portée de tous, ces concepts et éléments de compréhension comme de mise en œuvre dans un ouvrage de la collection «Comprendre pour agir», consultable sur le site internet de l'Onema ([www.onema.fr](http://www.onema.fr), rubrique publications) ainsi que sur le portail national des documents techniques de l'eau ([www.documentation.eaufrance.fr](http://www.documentation.eaufrance.fr))

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/CPA-ICE-integralite-juillet2014.pdf>

## Zones humides littorales : concilier gestion hydraulique et continuité écologique

Collection *Rencontres de l'Onema*, *Les Rencontres N°24, février 2014*

Entièrement dépendants de la gestion hydraulique par l'homme, l'équilibre des zones humides littorales peut être mis en péril. Les nombreux retours d'expériences présentés au colloque de Nantes fin septembre 2013 ont permis de faire la synthèse des enjeux écologiques et économiques portés par les zones humides, d'approfondir les connaissances sur leur spécificité en incluant la perspective du changement climatique et de dégager des leviers d'action prioritaires.

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/DOSSIER-RENCONTRES-N24.pdf>

## Gestion des pollutions diffuses agricoles et ressource en eau : méthodes et outils

Collection *Les Rencontres de l'Onema*, *Les Rencontres N°26, avril 2014*

La gestion des pollutions diffuses d'origine agricole est une problématique rencontrée de façon récurrente par les collectivités. Ces types de pollution sont l'une des causes principales de la dégradation des masses d'eaux en France



et en Europe, mais comment améliorer leur gestion et réduire leurs impacts ? Quels outils et méthodes sont aujourd'hui à disposition des gestionnaires de l'eau pour assurer une action efficace ?

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/Rencontres-N26.pdf>

## Contamination chimique des milieux aquatiques : Outils et méthodes pour le diagnostic et l'action

Collection *Les Rencontres synthèse*

Eaux usées des collectivités, rejets des installations industrielles ou de l'agriculture intensive... Face à la multiplicité des substances polluantes et à la complexité de leurs effets sur les écosystèmes et le vivant, gestionnaires et acteurs de l'eau expriment un besoin croissant de connaissances, d'outils et de méthodes opérationnelles. Le séminaire «Surveiller, évaluer et réduire les contaminations chimiques des milieux aquatiques» des 17 et 18 juin 2013 a tenté de répondre à cette attente. Le présent document en livre une synthèse.

Pour en savoir plus : <http://www.onema.fr/IMG/pdf/Brochure-Contaminants-BD.pdf>



Directrice de publication : Elisabeth Dupont Kerlan  
Directrice de la rédaction : Gisèle Parfait  
Rédactrice en chef : Claire Roussel  
Rédacteurs : Clément Cygler, Markédia, Céline Piquier, Claire Roussel  
Conception maquette : Désidérata  
Réalisation : Bluelife  
Secrétariat de rédaction et diffusion : Béatrice Gentil  
Impression : IME by Estimprim  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement